

Voilà une lutte nouvelle engagée entre M. Mirès et la magistrature. Le parquet a ordonné des poursuites contre le célèbre financier...

Le Père Duchesne et le Casse tête sont poursuivis. C'est le premier procès de presse auquel nous assistons depuis plusieurs mois...

Ils sont 114 qui ont signé le manifeste du centre droit: on assure que cette après-midi, avant et pendant la séance de nouvelles signatures ont été données.

Maintenant pour être impartial, je dois vous dire que la réponse faite par M. Daru au nom de ses collègues du centre gauche est considérée comme une adhésion implicite au programme Ollivier...

On vient de clore le scrutin dans la 4e circonscription: l'élection de M. Glais-Bizoin était certaine, beaucoup d'électeurs se sont abstenus de se déranger.

CH. GAHOT.

BOURSE DU 6 DÉCEMBRE.

Voilà la Bourse engagée dans une nouvelle campagne de hausse? elle salue, la cor situation d'une nouvelle majorité, et M. E. Ollivier doit être fier du mouvement par lequel la spéculation accueille son prochain avènement au pouvoir.

CELLIER.

On écrit de Rome, le 2 décembre 1869: Le chiffre total des évêques étrangers réunis à Rome est, à cette heure, d'environ 420.

Aujourd'hui, à dix heures, à la chapelle Sixtine, en présence de la plupart des Pères du Concile qui se trouvent déjà à Rome, le Pape, après avoir prononcé quelques mots sur les devoirs qui leur incombent, a reçu le serment d'usage des principaux personnages qui ont des charges à exercer auprès du Concile.

Echos de la Chambre, entendus par la France au moment de la validation des députés à la souprière de M. du Miral: M. Jules Favre a eu un mot très spirituel.

Cette élection avait mis, du reste la Chambre en verve. Je suis Auvergnat, disait avec feu M. du Miral.

Au moment où les députés de la gauche s'acharnaient sur la souprière, un membre de la droite s'est tourné vers eux et leur a adressé cette apostrophe: Voyons, messieurs, changez donc de batteries, vous feriez croire que vous ne connaissez que celle de la cuisine!

M. de Grenville, dans le Revue, nous donne des détails sur la mort du chevalier de Rougeville, l'original de celui de Maison-Rouge.

On lit dans l'Observateur, d'Anvers: Les filateurs de Fourmies, partisans déclarés du libre-échange, organisent pour lundi prochain une grande réunion industrielle...

Le comité charentais a rédigé une pétition demandant le maintien du traité de commerce, ou son extension dans le sens de la plus large liberté des échanges.

Petite Chronique.

Lucien s'est fait poète et collabore au Journal de Paris où il évoque les morts et les Morny, sous le pseudonyme de Gaston Jolivet.

Ah! c'était vraiment le bon temps! Dix ans de soupers éclatants, D'ivresse folle. On avait pour soi Belmontet. Près de Limayrac combattait Ernest Dréolle.

Libres, gais, sans entraves aux cous, Ceux qui suivaient derrière nous Notre bannière, Pouvait passer, sans hésiter, Toutes leurs nuits à commenter La Guéronnière.

Des auteurs, remplis de gaieté, Pouvait écrire en liberté Et sans rature, Chouffeur y restera chez lui, N'a jamais eu le moindre ennui De la censure.

Il fallait voir dans les bureaux Préparant gaiement ses rouleaux L'actionnaire, Quand, au perron de Tortoni, On avait dit tout bas: Morny Est dans l'affaire.

Le gouvernement russe a accordé une concession de trente années pour l'établissement de lignes télégraphiques sous-marines entre la Russie asiatique, d'une part, et la Chine et le Japon, de l'autre.

Il s'agit maintenant d'obtenir l'autorisation des gouvernements chinois et japonais. La Russie prêtera son entremise à la Compagnie.

La colonie russe de Paris a été vivement impressionnée, nous écrit-on, par l'arrivée d'une triste nouvelle. Le prince Galitzine, bien connu pour ses compositions musicales, a été assassiné à Koslon par des voleurs qui s'étaient déguisés en popes pour être reçus plus facilement par lui.

Le mot d'Eschine analysant Les harangues de Demosthène. Il fut plus éloquent que vous ne le croyez, Et puisqu'à m'écouter votre joie est extrême, Que serait-ce si vous aviez Entendu le monstre lui-même?

Les journaux de Paris nous donnent le titre définitif de la feuille que doit faire passer le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

de Rougeville, l'original de celui de Maison-Rouge: Un jour — l'était un jeudi, vers trois heures — et c'était le jour de la seconde entrée de Napoléon à X... des jeunes filles étaient à la fenêtre — lorsque le bruit du tambour attira leur attention.

De loin, sur la place, elles voyaient venir un peloton de soldats, et parmi eux, aux côtés de l'officier qui les commandait, M. de Rougeville. La veille, elles avaient passé la soirée avec lui: il était venu chez mon grand père. On avait joué e'causé. On s'était quitté en se disant: au revoir!

De la main, ces jeunes filles envoyèrent, en riant, de grands bonjours à leur ami. Il passa, lui tristement à deux pas d'elles, et de la main aussi leur fit un geste d'adieu... Leur père entra bientôt. Il était pâle et semblait atterré.

— Oh! mes enfants! dit-il. — Qu'est-ce donc? demandèrent les jeunes filles. Et comme mon grand père ne répondait rien: — Nous venons de voir passer M. de Rougeville avec des soldats, dirent-elles. Nous lui avons envoyé des baisers, et lui semblait bien triste... Ou allait-il donc?... Un bruit sourd et strident à la fois répondit à leur question.

C'était l'infortuné M. de Rougeville qu'on faisait sur le rempart, à peu de distance de la maison... M. de Rougeville fut mis à mort sans jugement, et sur le seul ordre de Bonaparte. Son nom s'efface devant celui du duc d'Enghien, mais les deux attentats se ressemblent.

F... un auteur dont la plume a souvent signé les livres d'autrui, et qui, grâce à ce métier, se baigne aujourd'hui dans le Pactole, disait avec un légitime orgueil: — J'ai fini par percer, mais non sans lutte, je suis le fils de mes œuvres.

— Parbleu! fit un médisant, on sait bien que vous n'en êtes pas le père.

M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

Le M. de Boissieu, surnommé l'irréconciliable en gants blancs, suppose avec bonne humeur qu'Anphitryon-Napoléon III envoie Sosie à Alcène-Eugénie pour lui raconter l'ouverture des Chambres.

raire M. Rochefort. Le journal du député ultra-irréconciliable s'appellera... le Vengeur — comme le ballon de M. Glorieux.

Edmond DOVAL.

Chronique Locale

Les personnes qui s'abonneront à partir du 15 décembre, recevront le journal gratuitement jusqu'à cette époque.

Une réunion des députés défenseurs de l'industrie nationale a eu lieu dimanche, dans la salle du Trône, au Corps législatif. La formule de l'interpellation a été, nous assure-t-on, votée à l'unanimité; à l'unanimité également, l'assemblée a désigné M. J. Brame, député du Nord pour déposer ladite interpellation, présenter l'exposé des faits et en développer les motifs, d'accord avec ceux de ses collègues qui désireraient prendre part à la discussion.

Dans le scrutin d'hier sur l'annulation des opérations électorales de la 3e circonscription du Haut-Rhin qui a élu M. Viellard-Migeon, tous les députés du Nord ont voté contre. M. Seydoux est absent par congé.

La municipalité fait publier les avis suivants:

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'honneur, donne avis que le travail préparatoire pour de la révision de la liste générale des électeurs s'opère pendant le présent mois de décembre et que tout citoyen dont le nom ne figure pas sur la liste de 1869 sera admis à réclamer son inscription en justifiant:

- 1° Qu'il aura accompli sa 21e année à l'époque du 31 mars 1870; 2° Qu'il a pris domicile en cette ville, antérieurement au 1er octobre 1869; 3° Qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'incapacité prévus par les articles 15 et 16 du décret organique du 2 février 1852.

Ces justifications pourront être faites au moyen des certificats délivrés par MM. les commissaires de police des divers arrondissements ou par M. le commissaire central.

Les électeurs déjà inscrits les années précédentes mais qui auraient changé de domicile sont invités à venir en faire la déclaration au secrétariat de la Mairie, avant le 15 janvier prochain. L'exactitude des adresses est d'autant plus nécessaire que l'année 1870 est celle du renouvellement du conseil municipal et que chaque électeur a intérêt à voter dans la section qu'il habite. Ceux qui, par oubli, ne seraient pas venus en temps utile réclamer les inscriptions ou rectifications qui les concernent ne devraient imputer qu'à eux mêmes la privation du droit de voter qui pourrait en être la conséquence.

G. DESCART.

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

à midi, les déclarations des habitants sur l'utilité dudit projet. Roubaix, le 17 décembre 1869.

G. DESCART.

Une circulaire ministérielle, en date du 17 décembre invite les généraux commandant les divisions militaires à donner des ordres pour que, pendant la saison rigoureuse où les classes ouvrières peuvent éprouver une diminution d'occupation; les militaires ne soient autorisés à travailler en ville que sur la demande motivée des patrons, appuyée par les maires des communes.

Le ministre de la guerre a décidé que des congés de quatre mois seraient délivrés, à titre de semestres, aux militaires des corps de la ligne. Ces congés feront rentrer momentanément dans leurs foyers environ 6000 hommes; ils sont répartis entre les différentes armées dans la proportion que leur effectif et les besoins du service ont paru commander. Les hommes qui, ont obtenu cette faveur ont été mis en route le 1er décembre courant, et rentreront au corps le 31 mars 1870; il est particulièrement choisis parmi les militaires qui ont été l'objet de demandes de congé à titre de soutiens de famille.

Par décision, en date du 26 novembre dernier, S. E. M. le ministre de l'agriculture et du commerce a alloué une somme de 2,500 fr. pour le concours général d'animaux de boucherie qui aura lieu à Bergues, le dimanche des Rameaux (10 avril 1870). L'allocation de 2,000 fr. du département, celles des sociétés d'agriculture de Dunkerque et de Bourbourg, et les fonds votés par la ville de Bergues porteront à plus de 6,000 fr. les primes qui seront attribuées aux exposants.

Comme ce concours sera le seul dans la région du Nord, en 1870, il aura une importance exceptionnelle qui sera justement appréciée par les éleveurs.

Le tribunal de Béthune a rendu, vendredi dernier, un jugement qui condamne la Compagnie du Nord à payer à la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

Comme cela a lieu à Neu-Fortin de la Sainte-Croix, la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

Comme cela a lieu à Neu-Fortin de la Sainte-Croix, la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

Comme cela a lieu à Neu-Fortin de la Sainte-Croix, la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

Comme cela a lieu à Neu-Fortin de la Sainte-Croix, la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

Comme cela a lieu à Neu-Fortin de la Sainte-Croix, la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

Comme cela a lieu à Neu-Fortin de la Sainte-Croix, la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

Comme cela a lieu à Neu-Fortin de la Sainte-Croix, la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

Comme cela a lieu à Neu-Fortin de la Sainte-Croix, la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

Comme cela a lieu à Neu-Fortin de la Sainte-Croix, la Société des mines de Vicoigne et de Neux, une somme de 3,500 fr., pour dommages et intérêts résultant de l'insuffisance du matériel de transports.

faut pour aller chanter; Je suis Lindor! sous les fenêtres de Rosine. Du reste, le baron ne s'en fait point accroire, et il n'a aucun des ridicules d'un prétendant suranné. Il désire assez, n'espère pas beaucoup, et ne demande rien. « Aujourd'hui, lui dit-il parfois, vous êtes plus jeune que moi... mais, dans dix ans, nous serons à peu près du même âge. » Ce brave major calcule à sa manière. Je n'ai pas le droit d'être impatient; je n'aurais pas d'excuse. J'attendrai tant que vous voudrez, — toujours! si vous ne voulez jamais. Enfin, me voilà! vous savez où je suis... j'y reste; vous n'avez qu'à me faire un signe, et même c'est inutile, je crois que je devinerai sans cela! — En attendant, soyons amis! répond Christine, car je ne fais cas de personne plus que de vous. — Et ainsi vivent-ils dans ce clair de lune de l'amitié qu'aucun nuage n'a jamais obscurci. On assure que Christine lui a promis de ne pas se remarier ou de n'épouser que lui. Ce n'est pas le major qui l'a dit; mais on l'a répété devant lui, et il s'est contenté de répondre par un gros soupir. Voici, monsieur l'ambassadeur, à quel point nous en sommes, et il est fort possible que tout ceci vous donne à penser.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 8 DÉCEMBRE 1869.

— 34 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE MARQUIS DE FODRAS. (Suite) XXII GRAND CŒUR ET PETITE INTELLIGENCE.

A la vérité, il ne s'agissait pas d'excuser un refus, mais de rompre un engagement, chose qui cessait d'être dangereuse, si le baron s'y prêtait sans difficulté. Voilà où l'orgueil descend quand il n'a pas le courage de la franchise. — Eh bien! — fit d'Igornay — que sa goutte rendait plus impatient encore que de coutume. — Eh bien! — répondit Tristan — il y a beaucoup de vrai dans ce qu'on vous a dit: les intérêts de ma sœur ne sont pas séparés des miens, et notre fortune est fort emba-

lassée. — Fort embarrassée, me semble vague: je souhaiterais quelque chose de plus précis. — Nous ne pouvons faire nos partages sans vendre cette terre, et en la vendant, il nous restera à peine de quoi vivre dans la plus grande médiocrité. — Etes-vous parfaitement sûr de ce que vous me confiez là — demanda d'Igornay. — Malheureusement — répondit Tristan avec un embarras que le baron prit pour de la tristesse. — Il n'y a pas de honte d'être pauvre — reprit-il vivement — au temps où nous vivons, c'est même quelquefois plus honorable que d'être riche, vous m'entendez bien, n'est-il pas vrai, mon jeune ami? — Si j'étais seul au monde, je me résignerais facilement à ma pauvreté; mais ma sœur... — Je suis certain qu'elle pense comme vous à ce sujet — s'écria le baron avec chaleur. — Me pardonnerez-vous de ne pas vous avoir parlé plus tôt de notre position? — Si je vous le pardonne! mais de tout mon cœur! — Il ne me reste plus maintenant qu'à vous rendre votre parole, baron — balbutia Tristan. — Me rendre ma parole! — s'écria d'Igornay d'une voix où le reproche se mêlait à la colère — Avez-vous donc l'intention de

m'insulter, monsieur le comte? Apprenez, jeune homme, que malgré ma goutte, mes soixante-huit ans et la longue amitié de nos deux familles, je ne supporterai pas plus une injure de vous que de quelqu'étranger que ce soit. Parce que j'ai été ménager de mon bien, me croyez-vous avide du bien des autres? Et quand je vous ai demandé pour mon fils unique, le baron César d'Igornay, la main de mademoiselle Alliette de Beauregard, pensez-vous que j'aie voulu faire une spéculation indigne d'un homme qui a toujours regardé une noblesse sans tache comme le premier des biens? Si j'avais deux enfants, je serais bien obligé de leur partager ma fortune; n'en ayant qu'un, j'ai cherché ce qui pouvait honorer mon nom sans m'inquiéter du reste, et, en venant vous trouver ce matin, tout impatient que je suis, je n'avais qu'un but, vous m'entendez bien, n'est-il pas vrai? C'était de vous rassurer sur mes résolutions, que vous auriez pu croire ébranlées, si vous aviez su que les bruits qui circulent étaient venus jusqu'à moi. Monsieur de Beauregard, si vous n'avez pas connu, jusqu'à ce jour, le baron d'Igornay, vous devez le connaître à présent. Tristan possédait une intelligence peu commune; Dieu l'avait en outre doué d'une âme fière et sensible, qui était restée noble et jusqu'à un certain degré pure, malgré les imperfections de son caractère, et cependant il dut courber la tête devant l'honnêteté

droite et simple de ce vieil homme dont il n'avait jamais aperçu que la surface grotesque. Quelle était donc la puissance de la loyauté, si elle pouvait rendre à ce point éloquent cette parole toujours obscure et quelquefois embarrassée? Il y avait donc quelque chose de plus fort que l'habileté, de plus grand que l'orgueil de plus droit que la ruse, puisque lui, habile, orgueilleux, et par nécessité sinon par nature, rempli de détours, il se trouvait tout à coup muet, tremblant en présence d'un personnage auquel il se croyait supérieur? Comme la foule, qui ne songe jamais à découvrir les vertus qu'on lui cache, Tristan n'avait pas jusqu'alors pensé à percer l'enveloppe de ridicules qui couvrait l'âme de d'Igornay, et il avait fallu que cette âme s'épanchât avec violence pour qu'il en vint à découvrir sa supériorité morale sur la sienne. Rendons-lui la justice de dire qu'il le fit avec une admirable honnêteté. — J'ai eu tort, monsieur le baron — dit-il avec une dignité respectueuse — et je vous supplie de me pardonner, au nom de l'amitié que mon pauvre père avait pour vous. — N'en parlons plus, jeune homme — répondit avec une émotion sévère d'Igornay en lui tendant la main. — Vous avez été maladroit, et, moi, j'ai peut-être été un peu vif; nous sommes donc quittés... la première fois nous jouerons la belle — continua-t-il, afin de montrer par une plaisanterie que sa